

Les mesures Covid sont-elles illégales ? Des spécialistes du droit estiment que oui

Société (/actu/societe)



Mailli Bernaerts

(/journaliste/mailli-bernaerts-5aeac33aabced31d869fa1b7)

Abonnés

Publié le 01-12-20 à 09h21 - Mis à jour le 01-12-20 à 09h21

Des spécialistes du droit estiment que les mesures Covid sont illégales.



◀20

Les arrêtés royaux qui se succèdent depuis le mois de mars sont-ils illégaux ? C'est ce que pensent l'association InforJeunes Laeken et la Ligue des droits humains. Ceux-ci ont d'ailleurs déposé un recours auprès du Conseil d'État pour tenter de faire reconnaître leur illégalité. *"Il y a deux gros problèmes avec ces arrêtés. Le premier*

concerne le respect du fonctionnement de l'État de droit. Il ne s'agit en effet pas de lois mais de simples arrêtés, qui n'ont donc pas été validés par le Parlement. En mars, on était dans l'urgence et il fallait réagir vite. Mais plus le temps passe, moins le recours à ces arrêtés se justifie. Le deuxième problème est le fait d'utiliser le droit pénal pour juger les personnes qui ne les respectent pas. Le droit pénal est quelque chose de très contraignant qui ne devrait être utilisé si on n'a pas d'autre choix. Les mesures ne sont pas toujours claires. Au début du confinement, on ne savait pas toujours très bien si on devait porter un masque ou pas, si on avait le droit de sortir accompagné ou pas. Beaucoup de gens ont reçu des amendes sans comprendre pourquoi. Certains policiers ont abusé de ces amendes au lieu d'entrer en dialogue avec la population", estime Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Ligue des droits humains.

"Depuis le début de la crise, j'ai recensé 23 arrêtés royaux. Les gouvernements prennent des décisions tout seuls alors que ce sont les parlements qui devraient les prendre. Dans le même temps, la surveillance des citoyens ne fait qu'augmenter. De plus en plus de comportements sont sanctionnés. Il y a vraiment une augmentation de la pression sur les droits et libertés des citoyens. 109 000 dossiers ont été ouverts depuis le début de la crise, ce qui revient à dire qu'un Belge sur cent est un délinquant. C'est énorme ! Et je ne pense pourtant pas que le Belge moyen soit un anarchiste. C'est plutôt la conséquence de la multiplication des nouvelles mesures. Après une conférence de presse du gouvernement, de nouvelles règles entrent quasi directement en application. Et si les gens ne les respectent pas directement, ils sont verbalisés. C'est assez problématique", abonde de son côté Anne-Emmanuelle Bourgaux, professeur de droit constitutionnel à l'ULB.

◀20

Lire aussi



Réouverture des commerces, accès aux lieux culturels, activités sportives: voici les mesures sanitaires qui changent ce 1er décembre

(/actu/belgique/reouverture-des-commerces-acces-aux-lieux-culturels-rassemblements-les-mesures-sanitaires-qui-changent-ce-1er-decembre-5fc5e14d7b50a65ab1a0d869)



Analyse



02:53

Coup de gueule de Sophie Wilmès et du MR, crispations au PS : "l'électrochoc" de Frank

(/actu/belgique/coup-de-gueule-de-sophie-wilmes-et-du-mr-crispations-au-ps-l-electrochoc-de-frank-vandenbroucke-